



Paris le 22 avril 2008

Monsieur le Directeur Général,

Un article paru dans « les échos » le 18 avril 2008 a suscité une très vive indignation parmi tous les personnels cadres et non cadres de l'Etablissement Public.

Selon cet article, vous auriez déclaré en parlant des retraites gérées par la CDC « **si d'autres veulent faire ce travail à notre place, qu'ils le fassent !** ».

Lors de cette interview, vous avez également mis en avant la qualité des équipes gestionnaires et du service rendu, ainsi que le faible coût de cette prestation fournie par la CDC. Malgré cela, ils sont choqués et extrêmement inquiets.

Ces propos, alors que la création d'une caisse de retraite des fonctionnaires est à l'étude, et que les missions confiées à la CDC en termes de retraites pourraient à cette occasion être remises en cause, ne traduisent absolument pas l'attachement nécessaire du Directeur Général aux missions historiques de la CDC. La défiance grandissante et le malaise que vos propos ont générés le prouvent.

La Direction des retraites emploie près de 2000 personnes, soit environ la moitié des effectifs de l'Etablissement Public.

L'ensemble des personnels attend du Directeur Général fermeté et détermination concernant la défense d'une des missions fondatrices de la Caisse des Dépôts. Une communication à l'adresse des personnels, mais aussi en direction de la presse, levant toute ambiguïté quant à votre volonté de défendre et promouvoir les activités liées à la gestion des retraites à la CDC, est impérative en pareilles circonstances.

Pour l'ensemble des organisations syndicales, il est essentiel de maintenir et d'accroître nos missions dans ce domaine. Elles font « référence » tant elles sont conformes aux fondements mêmes de la CDC. Elles sont indissociables de la « foi publique » qui nous anime tous.

Il nous paraît essentiel de pouvoir lire au travers des différents articles de presse l'attachement du plus haut fonctionnaire de la CDC à la défense des missions de l'institution et qu'il est prêt à mobiliser toutes les énergies pour les développer dans le respect du service public et de l'intérêt général.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos respectueuses salutations.

*L'intersyndicale de la CDC.*